# DES BIBLIOTHÈQUES POUR UNE CULTURE VIVANTE

Outil de conservation et de mise à la disposition du livre, la bibliothèque a longtemps eu, en France, une place de second rôle (peut-être l'a-t-elle encore, malgré des progrès récents): après l'école et la librairie. Les prestiges de l'école et de la librairie, l'une pour le patrimoine, l'autre pour ce qui ne s'appelait pas encore la création, ont longtemps terni celui de la bibliothèque, qui avait dès lors une double fonction:

 celle de mémoire : tout accueillir, c'est-à-dire surtout ce qui ne se trouvait plus en librairie. La bibliothèque était ainsi le dernier recours pour celui qui cherchait un livre rare, oublié, manquant chez l'éditeur;

– celle de diffusion des littératures non nobles, de loisir, de détente. L'anti-corpus scolaire, en somme, où le plaisir de lire l'emporte sur la notoriété et la valeur symbolique de l'auteur (d'où la fausse comparaison avec les pays anglo-saxons ou du Nord, quand on se limite aux seules bibliothèques : c'est l'ensemble de la chaîne de diffusion du livre qu'il faut comparer. On constate alors qu'elles présentent des images inversées : à la limite, leurs bibliothèques ressemblent à nos librairies et leurs librairies à nos bibliothèques).

A cette double fonction correspondait la double vocation des bibliothèques, outil du patrimoine et outil de lecture publique, et la tension qui les anime : la conservation veut restreindre la communication des volumes, la lecture publique les multiplie. La conservation, patrimoniale, est élitiste, la lecture publique risque parfois de manquer sa vocation éducative. A la vocation de diffusion culturelle, de « faire lire », intransitivement s'oppose la vocation de conservation du patrimoine (sousentendu, de tout, mais dans une optique de mémoire, de recherche, d'histoire à venir : pas de consultation large). Le débat qui, dans les débuts de la Bibliothèque nationale de France, opposa les chercheurs à l'idée d'une communication large trouve ici son origine.

## De la cueillette à la profusion

Dans ce contexte, l'idée de collection ne pouvait émerger comme une préoccupation majeure de la bibliothèque, sauf pour quelques bibliothèques spécialisées. En effet, l'idée de collection implique celle

JOËL ROMAN

Co-rédacteur
en chef d'Esprit

d'une cohérence au sein du fonds rassemblé : cette cohérence peut être de nature diverse, disciplinaire, ou au contraire encyclopédique, ou encore chronologique. Mais il y faut l'alliance d'un souci d'exhaustivité limitée et de celui d'un ordre. Or, d'une part, le tout patrimonial, en raison même de son orientation, ne porte guère à la cohérence, car qui sait ce qui pourra servir demain? Mieux, il est probable que la recherche de demain s'intéressera aux marges de l'actualité d'aujourd'hui, aux livres ratés, négligés, oubliés. Le patrimoine défait la cohérence par en haut, par la recherche éperdue d'une exhaustivité impossible. D'autre part, la poursuite de l'actualité, la quête du best-seller, la réponse un peu trop vite convenue aux demandes du public, ne fait qu'obéir aux injonctions de l'actualité. Là non plus nulle cohérence n'est possible, par défaut cette fois

Cette vision des choses a toutefois commencé à changer, depuis plusieurs années. En effet, d'un côté, en s'ouvrant à la diversité des supports, en se faisant médiathèque, la bibliothèque s'affirme davantage comme institution culturelle globale, destinée à promouvoir une offre de loisir et de culture. Tandis que de l'autre, la volonté de nombreux bibliothécaires d'accueillir des écrivains, de retrouver le contact avec la création vive allait stimuler la fonction de prescription de la bibliothèque. Cette évolution s'adosse à une profonde transformation de la circulation de l'écrit : la multiplication des éditions de poche, l'élévation considérable du niveau moyen d'instruction, ainsi que celle du niveau de vie pour la majeure partie de la population, la diffusion de nouveaux supports de l'information et de la culture, et en premier lieu la télévision, ont mis un terme à la rareté de l'information et de l'écrit. Cette évolution est confortée et considérablement amplifiée par le déploiement des nouvelles technologies fondées sur l'usage de l'informatique, et bien entendu par Internet. La profusion des formes et des supports de l'écrit va de pair avec une dissémination des codes et des critères d'évaluation. Le problème devient moins d'accéder à l'information, au savoir et à la culture, que de trouver les moyens de s'y orienter, de trier dans cette masse pour y découvrir l'information pertinente ou la qualité esthétique.

Une telle transformation (dont les effets sont ambivalents, en termes de culture) ne peut laisser le devenir des bibliothèques indifférent. Demain, grâce aux nouvelles technologies, toute bibliothèque pourra avoir accès à la totalité du fonds éditorial, connectée en réseau aux grandes bibliothèques, à la Bibliothèque nationale de France, par exemple.

IL NE S'AGIT PLUS

DE DIFFUSER

DE L'INFORMATION,

DE LA CULTURE,

MAIS AU CONTRAIRE

D'AIDER CHACUN

À CHOISIR, À TRIER,

À SE GUIDER DANS

CETTE PROFUSION

La recherche d'un fonds exhaustif sera une fonction du réseau, et non plus une nécessité pour chaque bibliothèque singulière. D'une manière générale, chacun pourra avoir accès en ligne à une quantité d'information considérable, davantage que la plupart des bibliothèques ne pourront en offrir. Dans une situation d'information abondante, voire surabondante, la nature du problème se transforme : il ne s'agit plus de diffuser de l'information, de la culture, mais au contraire d'aider chacun à choisir à trier, à se guider dans cette profusion. La fonction de la bibliothèque sera sans doute plus nécessaire que jamais, mais se verra à cet égard inversée : il faudra au sein d'une masse informe de savoir ou de culture, jalonner des itinéraires, baliser des parcours, guider des recherches.

## Prescription et censure positive

Le bibliothécaire de demain, mais déjà celui d'aujourd'hui, verra ainsi ses fonctions se transformer considérablement : il ne sera plus, ou alors très partiellement, un agent de la conservation du patrimoine, et très peu un agent de la diffusion culturelle. En revanche, il sera plus que jamais un conseil, un repère, un guide. Sa fonction s'apparentera à celle de l'éditeur, de l'enseignant, ou du directeur de revue<sup>1</sup> : repérer, dans la masse des textes, des thèmes et des auteurs potentiels ceux qui méritent d'être connus du public, d'être mis en avant, d'être consultés ou appréciés. Ce travail de filtrage sera d'autant plus nécessaire que le premier filtrage, celui de l'édition, aura tendance à se montrer moins efficace : on peut penser qu'il continuera à y avoir des éditeurs, des revues, des outils de repérage intellectuel. Mais ceux-ci ne seront plus en situation de monopole régissant l'accès à la publication. La fonction de prescription sera désormais centrale dans la vie des bibliothèques, ce qui remet au premier plan, en la déplaçant toutefois, la question de la constitution des collections.

Un premier niveau de filtrage concerne bien évidemment les interdits. Ce n'est certes pas par hasard qu'Internet aujourd'hui, comme ce fut le cas avec le livre au XVIIIe siècle, sert de véhicule privilégié aux écrits ou images interdits par ailleurs, qu'il s'agisse de pornographie ou d'extrémisme politique. On peut penser que demain, les moyens de contrôle seront plus efficaces, mais il est probable que la technologie trouvera aussi à les déjouer : bien que le

<sup>1.</sup> C'est d'ailleurs là un juste retour des choses. Pendant longtemps, la dernière page d'*Esprit* qui présentait les numéros antérieurs s'intitulait :

<sup>«</sup> Esprit est une bibliothèque permanente ».

mot nous fasse horreur, car il nous arrive avec une connotation négative héritée de la période d'information rare et de pensée contrôlée, c'est bien de censure qu'il s'agit si nous ne voulons pas être pris d'assaut par des écrits négationnistes ou d'une pornographie extrême. Celle-ci devra être assumée collectivement, et correspondre à une « censure positive », qui énoncera ses choix, prescrira des lectures, des sites, des parcours.

Ce débat a déjà été ouvert à l'occasion des pressions exercées sur les bibliothèques par ceux qui se prévalent d'un pluralisme formel pour diffuser une presse et des ouvrages d'extrême droite. Il ne fait qu'ouvrir une époque, où des conflits de ce genre seront légion, et qu'une certaine tolérance libérale ne peut assumer<sup>2</sup>. De plus en plus, et en dehors même du champ politique, la notion de « collection » va devoir prendre un sens fort, c'est-à-dire renvoyer à une articulation des savoirs et des thèmes, des questions et des méthodes, en fonction de critères explicites. Ceuxci seront bien entendu soumis à discussion: mais ils devront pouvoir se soutenir d'arguments.

### La collection comme contextualisation

L'autre axe est de renoncer à l'exigence d'exhaustivité, à une certaine forme d'encyclopédisme. L'accent mis sur la conservation a eu trop tendance, ces dernières années, à orienter les bibliothèques vers la médiathèque, autrement dit vers un conservatoire généralisé de tous les modes de reproduction de biens culturels. Il n'est pas sûr que ni quantitativement, ni qualitativement, la bibliothèque puisse tenir ce rythme. L'expression de bibliothèque multimédia, qui tend désormais à remplacer de plus en plus celle de

2. Cf. sur ce point, et à propos des conflits entre les bibliothèques et les municipalités d'Orange et de Marignane, Jean-Luc GAUTIER-GENTÉS, « Lettre ouverte à une jeune bibliothécaire sur le pluralisme des collections », Esprit, février 1998.

médiathèque, vient à point nommé pour corriger le tir. Tous les supports et tous les médias ont place dans la bibliothèque : mais sa vocation n'étant plus essentiellement de conserver (si l'on excepte bien sûr les quelques bibliothèques patrimoniales, centres de ressources pour le réseau) ou de mettre à la disposition du public, elle ne saurait tout avoir. Sa vocation est d'aiguiller les recherches, d'orienter les lecteurs, ou les curieux. Renvoyer le cas échéant sur d'autres institutions culturelles, sur d'autres bibliothèques, construire des logiques documentaires, telle sera de plus en plus la fonction des bibliothèques.

Face à la rotation toujours plus rapide des livres, la bibliothèque doit permettre de replacer un livre dans un contexte, de mesurer l'état du savoir dans un champ donné, de fournir les ouvrages de référence. Il lui faut permettre à un public d'approfondir une recherche, une question, sans être nové dans une masse documentaire. La bibliothèque n'a pas à s'épuiser dans la course à la nouveauté, rivaliser avec les best-sellers. En mettant ainsi l'accent sur la prescription, on souligne la nécessité de redéfinir un corpus. Dans les différents champs du savoir d'abord. Bien entendu, ce corpus ne peut être le corpus un peu figé des anciennes disciplines: il lui faut sans doute davantage de fluidité, de correspondances d'un champ à l'autre. Mais, pour cette raison même, les articulations méthodologiques des recherches seront de plus en plus décisives.

Cela veut dire aussi redéfinir un corpus dans le champ littéraire. Là encore, sans nécessairement imaginer parvenir à la stabilité des « classiques ». Mais face à la dissémination de la production, et à l'effacement de la critique, à l'affaissement relatif du corpus scolaire, la prescription retombe sur les professionnels du livre, bibliothécaires et libraires. La recherche de critères d'appréciation esthétiques leur incombera de plus en plus. Mais les premiers ont l'avantage sur les seconds de ne pas être contraints de se soumettre au rythme

effréné de la production éditoriale. Sans être hors du temps, ils sont dans une temporalité moyenne, bassin de décantation pour le nouveau, moyen de relâcher un peu sa tyrannie.

### Un principe secret de discrimination

La massification de la culture et l'ouverture des pratiques culturelles ont fait exploser les anciennes hiérarchies, à la fois sous la pression des contestations internes au champ de la création et par la dilution du « public cultivé ». Il serait absurde et vain de s'en plaindre, et la nostalgie élitiste n'est pas de mise. Cela ne soulage pas la tâche des professionnels de la lecture, mais l'alourdit. C'est par eux, ou souvent par quelques-uns d'entre eux seulement, qu'un auteur a la chance de trouver un public de lecteurs. De leur jugement dépendra de plus en plus la vie ou la mort d'un livre, si l'on ne veut pas se contenter de la seule hiérarchie des notoriétés médiatiques. Ils sont le contre-pouvoir des médias, non pas systématiquement (ces derniers peuvent d'ailleurs parfois encenser des ouvrages de qualité), mais structurellement et fonctionnellement.

Les collections des bibliothèques de demain pourront bien en apparence différer du tout au tout des collections d'hier : réparties sur une multiplicité de supports, partiellement virtuelles, en perpétuel réaménagement, elles n'auront sans doute plus tranquille ordonnance des ouvrages rangés sur des étagères. Mais en réalité, elles obéiront plus que jamais à un principe secret de discrimination, valant par ce qu'elles privilégient et par ce qu'elles rejettent. Si les premières bibliothèques furent celles d'érudits passionnés et d'amateurs éclairés, les bibliothèques publiques de demain, ordonnées selon l'architecture secrète des préférences, des compétences et des choix des bibliothécaires leur ressembleront étrangement.

Février 1999